



Conseil de sécurité
**Briefing sur la coopération entre l'ONU et l'Organisation
pour la sécurité et la coopération en Europe**

New York, le 19 avril 2024

Déclaration de la Suisse
Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint de la Suisse

Madame la Présidente, Excellence,

Permettez-moi de vous remercier pour l'organisation de cette réunion, ainsi que le Président en exercice de l'OSCE, Son Excellence Ian Borg, pour son exposé. Soyez assurés que la Suisse continuera à vous soutenir pleinement dans cette tâche difficile ; et nous nous félicitons tout particulièrement de l'attention que vous portez à la résilience de l'organisation.

Il y a près de 50 ans, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe adoptait *l'Acte final d'Helsinki*. A une époque de grande division, cet acte a établi les principes de base de la coopération entre les États participants et il a contribué ou commencé à rétablir la confiance entre eux. Il a permis de mettre en œuvre une approche globale de la sécurité, la liant aux droits de l'homme, à l'environnement, et aux questions économiques. Ainsi, *l'Acte final* a jeté les bases d'un ordre pacifique, fondé sur des règles dans la région de l'OSCE – comme l'envisage aussi la Charte des Nations unies.

Mais aujourd'hui, 50 ans après, l'architecture de sécurité européenne et cette confiance se trouvent bouleversées. L'agression militaire russe contre l'Ukraine a violé les principes de *l'Acte final d'Helsinki*, ainsi que la Charte des Nations unies. Ces dernières semaines encore, de nouvelles frappes ont fait des centaines de morts et de blessés parmi les civils en Ukraine. Il est urgent que le droit international humanitaire et les droits de l'homme soient enfin respectés.

Même après le début de l'agression militaire de la Russie, l'engagement de longue date de l'OSCE en Ukraine a pu être poursuivie avec l'établissement du programme de soutien, ce que la Suisse salue et soutient activement.

Dans le Caucase du Sud, le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan continue de demander toute notre attention. Par ailleurs, l'OSCE joue un rôle essentiel dans la prévention et la gestion pacifique des conflits en Ossétie du Sud et en Abkhazie. Dans ce contexte, nous saluons la tenue en avril de la 60^e session des *Geneva International Discussions* (GID) [co-présidées par l'OSCE], durant lesquelles les participants ont reconfirmé leur engagement dans ce processus.

Concernant le processus de règlement transnistrien, nous soulignons l'engagement de l'OSCE en faveur d'un règlement pacifique, global et durable des différends. La récente visite sur place de Son Excellence, le Président en exercice, a été un signal important dans ce contexte.

Dans les Balkans occidentaux, le réseau de bureaux locaux de l'OSCE contribue à la promotion de la gouvernance démocratique, des élections, des droits de l'homme, ainsi que des activités économiques et l'inclusion des jeunes, tous facteurs essentiels pour une paix durable.

Madame la Présidente,

L'une des forces de l'OSCE réside dans ses outils bien développés. Elle est à disposition des pays participants en tant que médiatrice et observatrice impartiale. Ainsi, l'OSCE dispose d'instruments tels que le Mécanisme de Moscou, qui vise à enquêter sur les allégations de graves violations des droits de l'homme par les États participants de l'OSCE, actuellement enclenché en Ukraine, ou le Mécanisme de Vienne, qui permet aux États participants de demander des informations relatives à la situation des droits de l'homme au sein d'un État participant. L'observation indépendante des élections contribue de manière essentielle à la mise en place d'une gouvernance démocratique et doit être garantie. De plus, les opérations de terrain continuent de jouer un rôle important dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE par les différents États participants et contribuent à la prévention des conflits et au suivi post-conflit.

L'atout de l'OSCE réside précisément dans son approche holistique de la sécurité. C'est pourquoi les Accords d'Helsinki, même et surtout en ces temps de pressions accrues, doivent rester notre référence en matière d'architecture de paix et de sécurité commune en Europe. Pour l'ONU et ce Conseil, l'OSCE reste un partenaire indispensable en tant que plateforme de dialogue inclusive conformément au Chapitre VIII de la Charte. Et comme indiqué dans les Accords d'Helsinki, nous devons nous rappeler qu'il faut « la volonté politique, qu'elle doit agir dans l'intérêt des peuples, afin de contribuer en Europe à la paix, à la sécurité, à la justice et à la coopération, ainsi qu'au rapprochement entre eux et avec les autres États du monde ».

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President, Excellency,

Allow me to thank you for organizing this meeting, and the Chairperson-in-Office of the Organization for Security and Co-operation in Europe, His Excellency Ian Borg, for his briefing. Rest assured that Switzerland will continue to fully support you in this difficult task; and we particularly welcome your attention to the resilience of the organization.

Almost 50 years ago, the Conference on Security and Cooperation in Europe adopted the Helsinki Final Act. At a time of great division, this act established the basic principles of cooperation between the participating states, and helped, or begun, to re-establish trust between them. It made it possible to implement a global approach to security, linking it to human rights, the environment and economic issues. Thus, the Final Act has laid the foundations for a peaceful, rules-based order in the OSCE region - as also envisaged by the United Nations Charter.

But today, 50 years on, the European security architecture and this trust are in turmoil. Russia's military aggression against Ukraine has violated the principles of the Helsinki Final Act, as well as the United Nations Charter. In recent weeks, new strikes have killed and wounded hundreds of civilians in Ukraine. It is urgent that international humanitarian law and human rights are finally respected.

Even after the onset of Russia's military aggression, the OSCE's long-standing commitment in Ukraine continued with the establishment of the support program, which Switzerland welcomes and actively supports.

In the South Caucasus, the conflict between Armenia and Azerbaijan continues to demand our full attention. On another note, the OSCE is playing an essential role in the prevention and peaceful management of the conflicts in South Ossetia and Abkhazia. In this context, we welcome the holding in April of the 60th session of the Geneva International Discussions (GID) [co-chaired by the OSCE], during which participants reconfirmed their commitment to this process.

With regard to the Transnistrian settlement process, we underline the OSCE's commitment to a peaceful, comprehensive and lasting settlement of disputes. The recent visit to the region by His Excellency, the Chairman-in-Office, was an important signal in this context.

In the Western Balkans, the OSCE's network of local offices contributes to the promotion of democratic governance, elections, human rights, as well as economic activities and the inclusion of young people, all essential factors for lasting peace.

Madam President,

One of the OSCE's strengths lies in its well-developed tools. It is available to participating countries as an impartial mediator and observer. The OSCE has instruments such as the Moscow Mechanism, which aims to investigate allegations of serious human rights violations by OSCE participating States, currently underway in Ukraine, or the Vienna Mechanism, which enables participating States to request information on the human rights situation within a participating State. Independent election observation is an essential contribution to the establishment of democratic governance, and must be guaranteed. In addition, field operations continue to play an important role in the implementation of OSCE commitments by the various participating States, and contribute to conflict prevention and post-conflict monitoring.

The OSCE's strength lies precisely in its holistic approach to security. This is why the Helsinki Accords, even and especially in these times of heightened pressure, must remain our benchmark for Europe's common peace and security architecture. For the UN and this Council, the OSCE remains an indispensable partner as an inclusive platform for dialogue in accordance with Chapter VIII of the Charter. And, as stated in the Helsinki Accords, we must remember that "political will, in the interest of peoples, to improve and intensify their relations and to contribute in Europe to peace, security, justice and cooperation as well as to rapprochement among themselves and with the other States of the world"

I thank you.